AAGROUP

PHASE : DCE
Date : 24 juillet 2026

DCE
INDICE 0
CCTP - Lot N°05 COUVERTURE FACADE

[redacted]

EXTENSION DE LA CRECHE UNIVERSITAIRE "La P'tite Fac"

AAGROUP DIJON 22 Avenue Marbotte - 21000 DIJON Tèl. 03 80 30 56 41

Sommaire

A ECHAFAUDAGE / MONTE MATERIAUX 3

01 ECHAFAUDAGES ET PROTECTIONS 3

B COUVERTURE 3

02 TRAVAUX SUR EXISTANT 3

03 PROTECTION ET SECURITE 4

04 COUVERTURE ZINC 4

04-01 COUVERTURE FROIDE 4

04-01-01 A JOINT DEBOUT 4

04-02 COUVERTURE CHAUDE 5

04-02-01 A JOINT DEBOUT 5

04-03 PROFILES DIVERS 7

05 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES 7

C ENDUIT DE FACADE 8

06 SYSTEME D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR AVEC ENDUIT MINCE 8

07 ENDUIT SUR MOB Error! Bookmark not defined.

D BARDAGE ZINC 10

08 TRAVAUX SUR EXISTANT 10

09 JOINT DEBOUT 10

10 POINTS SINGULIERS 11

10-01 TRAITEMENT DES OUVERTURES 11

10-02 TRAITEMENT DES JOINTS 12

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

A ECHAFAUDAGE / MONTE MATERIAUX

01 ECHAFAUDAGES ET PROTECTIONS

01-01 ECHAFAUDAGES

L'entreprise devra prévoir la mise en place de l'ensemble des échafaudages, nécessaires à la réalisation des travaux extérieurs sur toutes les façades ainsi que la mise en place de tous les dispositifs nécessaires pour assurer la sécurité des ouvriers pour chaque phase de travaux.

La constitution de l'échafaudage devra être prévue suivant les normes et règles de calcul en vigueur et des contraintes de charges à définir pour l'utilisation par les autres entreprises des lots concernés.

La largeur de l'échafaudage sera adaptée à la situation du travail et sera de l'ordre de 0.80 ml.
Les échafaudages seront prévus sur toute la hauteur des façades et seront prévus jusqu'au niveau de la toiture avec dépassement de 1.00 ml pour la protection collective suivant nécessité.

L'échafaudage sera constitué de composants d'échafaudages tubulaires normalisés de marque NF conformes à la norme HD 1000.
L'écartement de l'échafaudage par rapport à la façade devra être prévu en coordination avec les entreprises utilisatrices pour permettre la pose des revêtements extérieurs en façade y compris consoles et pièces spéciales en fonction du profil des façades.
Les plateaux de plancher seront prévus en éléments préfabriqués en panneaux de contreplaqué sur cadre alu ou en panneaux métalliques antidérapant en acier galvanisé ou en aluminium avec système de fixation assurant la liaison sur le cadre et munis d'un dispositif anti soulèvement.

Les plateaux seront prévus de largeur et de classe de charge adaptée en fonction des besoins des utilisateurs, classe 3 minimum.

Il devra être prévu la pose de toutes les pièces de contreventements, les protections et dispositifs de sécurité, suivant la réglementation en vigueur, lisse pour garde-corps, plinthes de protection,
Mise en place de filets de protection contre la chute des gravois et pour la protection du personnel en fonction des besoins,
Pour la mise en place des échafaudages en pied des façades l'entreprise devra prévoir toutes les sujétions de calage et d'adaptation en fonction du profil du terrain avec utilisation de socles réglables.

La mise en place des échafaudages en encorbellement ou en surélévation sur les zones de terrasse devra être prévue en coordination avec les entreprises des lots concernés pour assurer la protection des ouvrages des autres corps d'états
L'entreprise devra mettre en place toutes les signalisations réglementaires sur les échafaudages ainsi que l'affichage des consignes de charge et d'utilisation
Les conditions d'utilisation des échafaudages devront être prévues en coordination avec les autres entreprises concernées suivant les spécifications du PGC SPS,

B COUVERTURE

02 TRAVAUX SUR EXISTANT

02-01 ADAPTATION EXISTANT / EXTENSION

L'entreprise titulaire du présent lot devra l'adaptation du bardage de la façade existante par rapport à la couverture qui va être créée.
Pour cela elle devra prévoir la modification d'une partie du bardage sur la façade existante et réaliser un complexe en relevé sur la façade existante afin d'éviter les remontées des eaux de pluie, de ruissellement de la couverture de

AAGROUP

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

l'extension.
L'entreprise devra prévoir la fixation d'un solin métallique sur la façade existante pour permettre d'éviter les infiltrations d'eaux de pluie depuis la toiture le long de la façade existante.
Il sera prévu l'ensemble des sujétions de dépose, pose, découpe et finition pour une continuité de protection. Une finition similaire à celle existante devra être refaite afin de garder une homogénéité de la façade existante.

Localisation :
Suivant et détail architecte :
- Au droit de la jonction entre l'existant et l'extension.

03 PROTECTION ET SECURITE

03-01 SECURITE pour TRAVAUX

Dans le cadre de la réalisation des travaux, l'entreprise devra prévoir la mise en place des dispositifs de protection provisoire et de sécurité nécessaire pour assurer la sécurité des ouvriers lors de la réalisation des travaux suivant réglementation en vigueur et spécifications du PGC.
Il devra être prévu la mise en place de Filets ou de garde-corps de protection complémentaires pour la protection contre les chutes en périphérie de la toiture.
Aussi il devra être prévu un accès sécurisé pour accéder aux zones de travail.

Localisation :
Pour l'ensemble des zones d'intervention de présent lot.

03-02 LIGNE DE VIE

Fourniture et mise en place d'une ligne de vie conforme à la norme EN 795 Classe C comprenant :
- Potelet d'ancrage en acier galvanisé, fixation sur structure métallique compris collerette d'étanchéité pour étanchéité isolante, distance maxi entre potelet de 15ml,
- Câble inox de 8mm compris sertissage pour anneau de fixation,
- Amortisseur d'énergie,
- Pièce de renvoi, about, d'angle à fixer sur potelet,
- Affichage obligatoire

Les charges rapportées par les crochets de sécurité devront être prise en compte dans le dimensionnement des ouvrages. Elle devra aussi vérifier le nombre de point d'ancrage.
A cet effet, la présente entreprise devra les préciser au bureau de contrôle, SPS.
Nota : EPI, mousqueton, chariot, etc...à charge des utilisateurs,

Localisation :
Suivant plan architecte et recommandation SPS.

04 COUVERTURE ZINC

04-01 COUVERTURE FROIDE

04-01-01 A JOINT DEBOUT

04-01-01-01 VOLIGEAGE SUPPORT COUVERTURE

Fourniture et mise en oeuvre d'un voligeage de support pour couverture en sapin Classe II section 200mm x 18mm.
Voliges feuillurées à mi-bois, posées jointives et clouées sur l'ossature bois courante (pointes galva).
Tous les abouts de pièces recoupés et les divers assemblages seront traités après usinage et avant pose.

Localisation :
Suivant de détail architecte et plan de toiture.

04-01-01-02 COUVERTURE ZINC A JOINT DEBOUT

La couverture à joint debout sera réalisée en ZINC PIGMENTO Vert Lichen de chez VM ZINC ou techniquement équivalent, en épaisseur de 0,65 mm à l'aide de feuilles ou longues feuilles de largeur maximale développée de 520 mm (entraxe des joints debout 450mm)
La mise en œuvre des limites d'utilisation définies par le fabricant pour l'exposition à des atmosphères corrosives.

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

L'entreprise devra respecter les recommandations techniques du fabricant pour le soudo-brasage du zinc
Les reliefs latéraux seront façonnés à l'aide d'une profileuse correctement réglée en profil n°1.
La géométrie de la couverture et le calepinage retenu conduiront à mettre en place des bandes droites, gironnées ou cintrées. Ces différentes bandes seront façonnées sur le chantier ou en usine.
La fixation des bandes sur le support se fera à l'aide de pattes fixes et coulissantes de type 1 (type VM ZINC) en acier inoxydable X5CrNi 18-10 d'épaisseur 0,6mm. Elles seront fixées à l'aide de pointes annelées ou de vis. Leur diamètre et leur longueur seront conformes au tableau 12 du DTU 40.41.
Un jeu de 5 mm sera laissé entre les deux bacs contigus.
La fermeture des joints sera effectuée par une sertisseuse appropriée au profil façonné. La hauteur du joint devra être au minimum de 25mm.
La couverture sera réalisée avec jonction transversale pour des rampants de longueur supérieure à 15.00ml pour une pente comprise entre 5 et 20% et suivant la règlementation en vigueur

Localisation :
Suivant de détail architecte et plan de toiture.

04-01-01-03 VENTILATION DE LA COUVERTURE

La couverture en zinc ne pourra être mise en œuvre que selon le principe de toiture froide ventilée.
Toutes les dispositions définies par le DTU 40.41 pour les climats de plaine ou de montagne devront être respectées pour assurer une ventilation conforme de la toiture.
On réservera entre le support de la couverture et l'isolant un espace destiné à assurer le libre passage et dont l'épaisseur minimale sera de 60 mm
Pour une couverture avec isolation sous rampant, la section totale des orifices de ventilation doit être au moins égale à 1/3000ème de la surface projetée de la couverture sur un plan horizontal.
La ventilation sera assurée par entrée d'air en partie basse et sortie en partie haute
L'entreprise ménagera une entrée d'air continue à l'égout et une sortie d'air continue au faîtage en utilisant notamment les bandes d'égout ventilé VM ZINC et les faîtages ventilés VM 941, VM 942 et VM 943.
Si l'entrée de ventilation ne peut être effectuée en débord de toit, il y aura lieu de ménager un espace d'entrée de la ventilation minimum de 1 cm entre la bande d'égout VM ZINC et la planche d'égout ou le dosseret de la gouttière. Dans le cas où cette dimension serait supérieure à 20 mm, il devra être disposé un grillage à mailles fines.

Localisation :
Suivant de détail architecte et plan de toiture.

04-02 COUVERTURE CHAUDE

04-02-01 A JOINT DEBOUT

04-02-01-01 PLATEAU NON PERFORE POUR SUPPORT D'ETANCHEITE / FIXATION INVISIBLE

Fourniture et pose de plateau en support d'étanchéité en bac d'acier nervuré non perforé de chez ARVAL ou techniquement équivalent pour le support d'un revêtement d'étanchéité avec isolation thermique à poser suivant les spécifications du DTU 43.3 sur la charpente bois.
Bacs en acier plein nervuré galvanisé 2 faces de chez HACIERO ou équivalent.
Caractéristique et épaisseur des bacs à prévoir suivant étude en fonction de la portée et des surcharges.
Le bac acier devra être résistant pour les locaux à forte hygrométrie.
Les bacs seront prévus de profil adapté pour la pose d'une isolation thermique avec **"fixation invisible".**
Pose et fixation des bacs sur les éléments de charpente bois suivant les spécifications du DTU 43.3 compris toutes sujétions de calage et fixation.
Il devra être prévu toutes les sujétions de coupe des bacs pour le traitement des points singuliers et en particulier :
- Pour la finition des rives de toiture périphériques,
- Closoirs et dispositifs de calfeutrement et d'étanchéité au droit des rives et pénétrations,

Localisation :
Suivant plan architecte et coupe de détail.

04-02-01-02 VOLIGEAGE SUPPORT COUVERTURE

Fourniture et mise en oeuvre d'un voligeage de support pour couverture en sapin Classe IV section 200mm x 18mm.
Voliges feuillurées à mi-bois, posées jointives et clouées sur l'ossature bois courante (pointes galva).

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

Tous les abouts de pièces recoupés et les divers assemblages seront traités après usinage et avant pose.

Localisation :
Suivant plan architecte et coupe de détail.

04-02-01-03 ISOLATION

Fourniture et mise en oeuvre d'un isolant incompressible faisant barrière à la vapeur d'eau de type FOAMGLS T4+ ou techniquement équivalent d'une épaisseur de 320mm, jointoyé et collé au bitume à chaud (EAC) sur l'élément porteur (bois, acier, béton) selon avis technique DTA n° 5.2/17-2587_V1 et n° 5.2/18-2595_V1. Un glacis au bitume achèvera la mise en œuvre de l'isolant.

L'entreprise devra l'ensemble des moyens de fixations, découpes afin de respecter l'intégralité de l'avis technique du fournisseur.

Localisation :
Suivant plan architecte et coupe de détail.

04-02-01-04 PLAQUETTE DE FIXATION NON TRAVERSANTE

Plaquettes en acier galvanisé dégraissé d'épaisseur 1 mm, présentant une partie plane de 150 x 150 mm et deux bords tombés crantés de 30 mm de hauteur pour l'engravement dans l'isolant surfacé au bitume.
Elles seront positionnées de façon à ce que les retours crantés soient disposés perpendiculairement au sens de la pente de couverture.
Ces plaquettes serviront de base de vissage pour les pattes à joint debout de la couverture.
Les plaquettes feront l'objet d'un brevet PITTSBURGH CORNING FRANCE n° 9601007.

Localisation :
Suivant plan architecte et coupe de détail.

04-02-01-05 MEMBRANE DE REPARTITION

D'épaisseur 3 mm, à base de bitume modifié par élastomère à armature polyester non tissé de 180 mg/m2 permettant une résistance au poinçonnement R4 (DTU 43.3), elle doit être identifiée dans un avis technique, grésée sur sa face supérieure et filmée sur sa face inférieure.
Elle est soudée à la flamme, la face filmée directement sur le glacis de bitume, en recouvrant les plaquettes en acier galvanisé.
Les recouvrements longitudinaux et transversaux seront soudés sur une largeur de 60 mm minimum, avec un décalage des jonctions transversales.
Produit de type : "Sopralène Flam S 180-30" (SOPREMA) ou équivalent.

Localisation :
Suivant plan architecte et coupe de détail.

04-02-01-06 ECRAN DE DESOLIDARISATION

Feutre en non tissé de fibres synthétiques polyester type géotextile ou feutre de type voile de verre de 100 g/m² minimum.
Sa mise en œuvre s'effectue en largeur de 500 mm (largeur standard disponible chez certains fabricants ou à découper avant la pose) conformément à l'avis technique Toiture compacte.
Produit de type : « Biécran/Vérécran » (Siplast), « NTS 170 » (Soprema) ou équivalent.

Localisation :
Suivant plan architecte et coupe de détail.

04-02-01-07 COUVERTURE ZINC A JOINT DEBOUT

La couverture à joint debout sera réalisée en ZINC PIGMENTO Vert Lichen de chez VM ZINC ou techniquement équivalent, en épaisseur de 0,65 mm à l'aide de feuilles ou longues feuilles de largeur maximale développée de 520 mm (entraxe des joints debout 450mm).
La mise en œuvre des limites d'utilisation définies par le fabricant pour l'exposition à des atmosphères corrosives.
L'entreprise devra respecter les recommandations techniques du fabricant pour le soudo-brasage du zinc
Les reliefs latéraux seront façonnés à l'aide d'une profileuse correctement réglée en profil n°1.
La géométrie de la couverture et le calepinage retenu conduiront à mettre en place des bandes droites, gironnées ou cintrées. Ces différentes bandes seront façonnées sur le chantier ou en usine.
La fixation des bandes sur le support se fera à l'aide de pattes fixes et coulissantes de type 1 (type VM ZINC) en acier inoxydable X5CrNi 18-10 d'épaisseur 0,6mm. Elles seront fixées à l'aide de pointes annelées ou de vis. Leur diamètre et

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

leur longueur seront conformes au tableau 12 du DTU 40.41.
Un jeu de 5 mm sera laissé entre deux bacs contigus.
La fermeture des joints sera effectuée par une sertisseuse appropriée au profil façonné. La hauteur du joint devra être au minimum de 25 mm.
La couverture sera réalisée avec jonction transversale pour des rampants de longueur supérieure à 15.00ml pour une pente comprise entre 5 et 20% et suivant la règlementation en vigueur

Localisation :
Suivant plan architecte et coupe de détail.

04-03 PROFILES DIVERS

04-03-01 RIVES LATERALES

Fourniture et pose d'une bande de rives latérales en zinc laqué dans la teinte similaire de la surface courante de la couverture.
Bande en recouvrement sur la première nervure de la couverture et en retour sur façade compris larmier.
Façonné à la demande, constitution et mise en œuvre suivant les prescriptions du DTU 40-35 et des règles professionnelles.

Localisation :
Suivant plan de façade et coupe architecte.

04-03-02 FAITAGE

Fourniture et la pose d'une bande faîtière en tôle laquée
Façonné à la demande, constitution et mise en œuvre suivant les prescriptions du DTU 40-35 et des règles professionnelles

Localisation :
Suivant plan de façade et coupe architecte.

04-03-03 SOLIN ADOSSE ALUMINIUM

Fourniture et mise en oeuvre d'une bande solin aluminium brut et finition joint étanche à la pompe teinté.

Localisation :
Suivant plan de façade et coupe architecte.

04-03-04 SORTIE VENTILATION PRIMAIRE

Fourniture et pose de sortie en toiture de ventilation primaire
Ventilation primaire de section adaptée avec chapeau pour le raccordement des sorties de ventilation à positionner en coordination avec le Lot PLOMBERIE SANITAIRE

Localisation :
Suivant plan des lots techniques et plan de toiture.

05 EVACUATION DES EAUX PLUVIALES

05-01 CHENEAUX ENCAISSES

L'entrepreneur devra la réalisation de chéneau encaissés en zinc.
Mise en oeuvre de chéneaux de toiture encaissé en zinc comprenant :
- Caisson en contreplaqué CTBX en appui sur les ouvrages de charpente
- Plaque de zinc de longueur maximale 2,00m, les différentes plaques devant pouvoir se dilater librement
- Bande de solin à spitter dans le mur et à enduire après armature avec un grillage à poules
- Fixations, crochets, recouvrements et emboîtement suffisants pour assurer une étanchéité absolue
- Gargouilles d'extrémité permettant le raccord aux chutes d'eaux pluviales.

Localisation :
Entre l'existant et l'extension.

05-02 GOUTTIERE - ZINC CARRE

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

Mise en place de gouttière E.P. carrée en zinc avec boudin diamètre 14mm d'une épaisseur de 0,65mm, teinte au choix de l'Architecte.
Section à déterminer suivant débit à évacuer et étude de l'entreprise.
Note de calcul et plan de répartition des descentes à communiquer pour avis au bureau de contrôle.
Compris talons, naissance et besace de dilatation suivant disposition du chantier.
Pose sur crochets fixés y compris bandeaux d'égouts.
Un profil d'habillage en jonction entre la gouttière et le bardage sera à prévoir afin de permettre une parfaite étanchéité.

Localisation :
Suivant plan et détail architecte.
Sur les façades principales de l'extension.

05-03 GOUTTIERE DEMI-RONDE ZINC

Mise en place de gouttière E.P. demi-ronde en zinc d'une épaisseur de 0,65mm, teinte au choix de l'Architecte.
Section à déterminer suivant débit à évacuer et étude de l'entreprise.
Note de calcul et plan de répartition des descentes à communiquer pour avis au bureau de contrôle.
Compris talons, naissance et besace de dilatation suivant disposition du chantier.
Pose sur crochets fixés y compris bandeaux d'égouts.

Localisation :
Suivant plan et coupe architecte :
Façade côté escalier extérieur existant.

05-04 TUYAU DE DESCENTE EP en FACADE

Fabrication et pose de tuyaux de descente EP extérieurs circulaire en tôle d'acier laqué, section de Ø150mm (à confirmer suivant étude de l'entreprise)
Finition par thermolaquage bi-color avec jonction de couleur au droit de la casquette y comppris tous les éléments de raccord dans l'épaisseur de la casquette
Mise en place depuis les boites à eaux prévues ci avant jusqu'aux regards en pied de façade à charge du Lot 01 – TERRASSEMENTS / VRD / AMENAGEMENTS EXTERIEURS y compris raccordement
Fixation en façade par colliers démontables sur la maçonnerie recouvert d'un enduit et sur ossature secondaire du bardage
Nota : en raison du diamètre des descentes, il ne sera pas prévu de dauphin fonte en pied

Localisation :
Suivant plan architecte. Pour l'ensemble des descentes d'eaux pluviales de l'extension.

C ENDUIT DE FACADE

06 SYSTEME D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR AVEC ENDUIT MINCE

06-01 GENERALITES

Mise en œuvre d'un système StoTherm Classic sur laine de roche de chez STO, ou techniquement équivalent, pose de type **collé** avec enduit mince sur isolant pour les ETAGES et avec renforcement du parement par plaque Sto Réno Plan pour les RDC.
La mise en œuvre s'effectuera conformément aux notices techniques, Cahier des Clauses ou Avis Techniques en vigueur, du fabricant

Support :
Façade béton

Menuiseries extérieures :
SO

Isolant :
Laine de roche avec ou sans parement de renfort

Localisation :

AAGROUP
Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

Suivant plan architecte.
Y compris reprise ponctuelle façade existante au droit de l'accès créé terrasse Sud.

06-02 ISOLATION EN SOUBASSEMENT

Isolation par l'extérieur des murs de soubassement sans drainage
Panneau composite en PSE gris de type Knauf Périboard ULTRA 30 SE ou techniquement équivalent, constitué d'un isolant en polystyrène expansé Knauf XTherm ULTRA 30 SE à bords feuillurés et d'un parement en panneau de particules liées au ciment à bords biseautés.
Parement en panneau de particules liées au ciment de 10 mm d'épaisseur, teinte naturelle, surface lisse et plane et à bord biseauté, conforme à la norme NF EN 13896, réaction au feu : Euroclasse B, s1-d0 et résistance à 50 cycles gel-dégel selon la norme NF EN 1328
Ces panneaux seront posés bout à bout, parfaitement jointifs, avec bord feuillurés, par rangées successives, façon « coupe de pierre » de façon absolument plane, et collés au moyen de mortier appropriée, par plots.
Après le collage des panneaux, remblaiement à charge du lot - TERRASSEMENTS / VRD suivant les recommandations du fabricant.

Caractéristique de l'isolant :
- Densité : 30kg/m3
- Comportement au feu (Euroclasses) : E
- Epaisseur : suivant étude thermique
- Résistance thermique suivant étude thermique de BE

Localisation :
Suivant plan architecte et étude thermique, en périphérie du bâtiment extension.

06-03 RAIL DE DEPART

Mise en place, horizontalement, d'un profil de départ fixé mécaniquement pour une largeur d'isolant suivant détail ci-dessous suivant localisation.
Laisser entre les rails un espace minimum de 2 à 3 mm au moyen de cale de jonction permettant la libre dilatation des profils.
Le rail de départ se positionnera soit à 0.15ml du sol extérieur meuble.

Localisation :
Suivant plan architecte.

06-04 RENFORTS DES POINTS SINGULIERS

Renforcement des angles pour la protection des arêtes (en sous face de linteaux, d'angle, etc…) avec collage de baguette d'angle.
Marouflage des bandes d'armature aux angles de baies et au niveau des jonctions entre profilés métalliques,
Arrêt latéral par profilés en aluminium recouvert d'une armature, à la jonction avec le bâtiment mitoyen,
Tous ces armatures et profilés seront collés ou marouflés dans l'enduit.
Il sera prévu le renforcement de la trame par redoublement de l'armature sur une hauteur de 2.50ml en tout point depuis le sol naturel

Localisation :
Suivant plan architecte.

06-05 ISOLANT LAINE DE BOIS SUR SUPPORT BETON

Fourniture et mise en oeuvre d'un isolant en fibre de bois haute performance.
Panneau rigide en fibres de bois conforme à la norme NF EN 13171, à bords droits, utilisé dans le système d'isolation thermique extérieure Baumit StarSystem Nature ou techniquement équivalent.

CARACTÉRISTIQUES
Conductivité thermique λ : 0,039 W/mK
Masse volumique* : 115 kg/m³
Réaction au feu : E
Cohésion : TR7,5
Résistance compression : CS(10)50
Résistance thermique (m².K/W) : 3.70
Epaisseur : 145mm

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

Retour des isolant en tableau, linteau et appui de 40mm d'épaisseur avec une résistance thermique de 1m².K/W.

L'entreprise devra l'ensemble des découpes, suggestions de préparation, fixations.

Localisation :
Suivant plan de façade architecte :
Surface courante de la zone à enduire y compris linteaux et tableaux.

06-06 SOUS ENDUIT ARMEE

Marouflage de l'armature de type RA1 ou RA2 dans l'enduit, dans la couche fraîche en lissant du centre vers les bords, à la taloche en inox crantée 6x6.
Chevauchement des lès de 10cm.
Séchage de 24H avant application de la finition.

Localisation :
Suivant plan architecte.

06-07 FINITION EN RPE

Application d'une couche de finition suivant la solution de Revêtement Plastique Epais, en une couche, aspect taloché grains moyens.
Le choix de teinte sera basé sur un coefficient absorption solaire de <0.7 (Y>35%).
Suivant les plans architectes, il sera prévu toutes les modénatures et calepinage des teintes.

Localisation :
Suivant plan architecte.

06-08 BAVETTE EN ALUMINIUM

Fourniture et pose d'une bavette en aluminium laqué, en tôle 10/10e mm d'épaisseur, pliage pour former goutte d'eau et relevé sur appui des menuiseries.
Pose collée sur bande ou plot de colle PU.
Relevé latérale (au droit de la jonction avec les ébrasements) en aluminium laqué plié et collé, étanchéité par joint à la pompe et biseau.
Pièce d'appui intermédiaire, suivant longueur de la tablette.
La tablette aura un débord de 30mm par rapport à l'enduit.

Localisation :
Suivant plan architecte.

D BARDAGE ZINC

07 TRAVAUX SUR EXISTANT

08-01 ADAPTATION EXISTANT / EXTENSION

L'entreprise titulaire du présent lot devra l'adaptation du bardage par rapport à la façade existante.
Pour cela elle devra prévoir la modification d'une partie de la façade en pierre existante et réaliser un complexe sur la façade existante afin d'éviter les infiltrations des eaux de pluie, de ruissellement de la couverture de l'extension.
Il sera prévu l'ensemble des sujétions de dépose, pose, découpe et finition pour une continuité de protection.
La finition devra être dans la continuité de la façade existante afin de garder une cohérence et une harmonie.

Localisation :
Suivant plan et détail architecte :
Jonction entre l'existant et l'extension. Entre l'entrée de l'extension et la salle d'activités.

08 JOINT DEBOUT

08-01 BARDAGE ZINC A JOINT DEBOUT - ZINC

Le bardage vertical en périphérie du bâtiment et les habillages des casquettes, auvents et débords de toit sera réalisée en ZINC PIGMENTO Vert lichen de chez VM ZINC ou techniquement équivalent, à joints debout, en épaisseur de 0,65 mm à l'aide de feuilles ou longues feuilles de largeur maximale développée de 520 mm (entraxe des joints debout 450mm)

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

La mise en œuvre des limites d'utilisation définies par le fabricant pour l'exposition à des atmosphères corrosives.
L'entreprise devra respecter les recommandations techniques du fabricant pour le soudo-brasage du zinc
Les reliefs latéraux seront façonnés à l'aide d'une profileuse correctement réglée en profil n°1.
La géométrie de la couverture et le calepinage retenu conduiront à mettre en place des bandes droites. Ces différentes bandes seront façonnées sur le chantier ou en usine.
La fixation des bandes sur le support se fera à l'aide de pattes fixes et coulissantes de type 1 (type VM ZINC) en acier inoxydable X5CrNi 18-10 d'épaisseur 0,6mm. Elles seront fixées à l'aide de pointes annelées ou de vis. Leur diamètre et leur longueur seront conformes au tableau 12 du DTU 40.41.
Un jeu de 5 mm sera laissé entre deux bacs contigus.
La fermeture des joints sera effectuée par une sertisseuse appropriée au profil façonné. La hauteur du joint devra être au minimum de 25mm.
Les joints debout du bardage vertical seront prolongés visuellement sur les casquettes, auvents et débords de toit

Localisation :
Suivant plan de façade architecte.

08-02 VENTILATION DU BARDAGE

La ventilation sera assurée par entrée d'air en partie basse et sortie en partie haute
L'entreprise ménagera une entrée d'air continue en pied de bardage et en partie haute avec la mise en œuvre d'une bande ventilée de chez VM ZINC
Dans le cas où cette dimension serait supérieure à 20 mm, il devra être disposé un grillage à mailles fines faisant fonction de grille anti-rongeur
Détail et mise en œuvre en collaboration avec le Lot – CHARPENTE BOIS
Au droit des terrasses, la protection en tête de bardage sera assurée par la couvertine en zinc à charge du présent Lot
Pour le bardage sur les façades au droit de la couverture en zinc, la protection en tête de bardage sera assurée par le débord de la couverture
La ventilation devra prendre en compte la ventilation de la couverture en bac acier avec régulateur de condensation

Localisation :
Suivant plan de façade architecte.

08-03 HABILLAGES DIVERS

Il sera prévu lot la fourniture et la pose de toutes les pièces d'habillage et de finition en zinc pour le raccordement entre le bardage en zinc et les enduits de façade,
Habillages divers en ZINC PIGMENTO Vert lichen de chez VM ZINC ou techniquement équivalent, façonné à la demande, constitution et mise en œuvre suivant les prescriptions du DTU 40-41 et des règles professionnelles
Au droit des BSO, le bardage fera fonction de lambrequin.

Localisation :
Suivant plan de façade architecte.

09 POINTS SINGULIERS

09-01 TRAITEMENT DES OUVERTURES

09-01-01 TRAITEMENT DES TABLEAUX

L'habillage des ébrasures des baies sera prévu par des éléments en zinc teinte RAL au choix de l'Architecte.
Mise en œuvre suivant préconisations de l'avis technique du fabricant pour le raccordement sur le bardage, habillage linteau et appui de baie en coordination avec le Lot – MENUISERIES EXTERIEURES.

Localisation :
Suivant plan architecte et détail :
L'ensemble des tableaux des menuiseries extérieures sur la façade avec bardage.
Repères : 64 ; 102 ; 100 ; 107 ; 103 ; 104 ; 105 ; 106 ; 122 ; 95 ; 81.

09-01-02 TRAITEMENT DES LINTAUX

Habillage en sous face de linteau en zinc façonnés avec plis et profilés goutte d'eau.
Raccord sur les parties latérales en tableaux en fonction de l'épaisseur des ébrasures suivant les indications des plans.
Toutes sujétions de raccordement au droit des menuiseries extérieures.

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

Localisation :
Suivant plan architecte et détail :
L'ensemble des linteaux des menuiseries extérieures sur la façade avec bardage.
Repères : 64 ; 102 ; 100 ; 107 ; 103 ; 104 ; 105 ; 106 ; 122 ; 95 ; 81.

09-01-03 BAVETTE SUR APPUI DE BAIE

Fourniture et pose d'une bavette en zinc, pliage pour former goutte d'eau et relevé sur appui des menuiseries. Pose collée sur bande ou plot de colle PU
Relevé latérale (au droit de la jonction avec les ébrasements) en aluminium laqué plié et collé, étanchéité par joint à la pompe et biseau,
Pièce d'appui intermédiaire, suivant longueur de la tablette,
La tablette aura un débord de 30mm par rapport à l'enduit

Localisation :
Suivant plan architecte et détail :
Pour l'ensemble des menuiseries extérieures y compris dans les zones avec enduit.
Repères : 64 ; 102 ; 100 ; 107 ; 103 ; 104 ; 105 ; 106 ; 122 ; 95 ; 81 ; 123 ; 124 ; 125 ; 127.

09-02 TRAITEMENT DES JOINTS

09-02-01 JOINT ET COUVRE JOINT DE DILATATION

Fourniture et mise en œuvre de joint et de couvre joint de dilatation entre murs comprenant :
- Un fond de joint comprimé pour étanchéité à l'air,
- Le couvre joint plat ou couvre joint d'angle à ressort type T50 en aluminium thermolaqué teinte RAL au choix le l'Architecte de chez TEGO ou équivalent.
- La mise en œuvre par clippage sur ressorts type W à raison de un ressort tous les 0,80 m minimum, compris fond de joint comprimé pour étanchéité à l'air.

Localisation :
Suivant plan architecte et détail :
Jonction entre l'existant et l'extension de part et d'autre.

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.